



LE SIAVED :

vo**tre** Syndicat Inter-Arrondissement
de Valorisation et d'Élimination des Déchets



Exemple : déchèterie de Mortagne-du-Nord



> Les déchets acceptés dans vos déchèteries

Sont acceptés dans les déchèteries du SIAVED les déchets suivants :



RADIOGRAPHIES



MOBILIER



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUES (DDS)



TEXTILES



TAILLES



RÉUTILISATION
RÉEMPLOI



AMIANTE / CIMENT



VERRES



TOUT-VENANT



SOLVANTS
DILUANTS



RÉFRIGÉRATEURS
CONGÉLATEURS



PLASTIQUES



PILES
ET ACCUMULATEURS



PILES BOUTONS



PETITS APPAREILS
MÉNAGERS



PELOUSE



PAPIERS / CARTONS



MÉTAUX



ÉCRANS



LAMPES



HUILES DE VIDANGE



HUILES DE FRITURE



GROS
ÉLECTROMÉNAGER



GRAVATS / INERTES



CARTOUCHES ENCRE



BOIS



BATTERIES



PNEUMATIQUES



DÉCHETS VERTS



DÉCHETS DANGEREUX
DES MÉNAGES